Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIX ESPACES PUBLICS VAUD

Trois communes primées pour la qualité du réaménagement de leurs rues

Constantine, Jouxtens-Mézery et Perroy viennent d'être primés dans le cadre du " Prix Espaces Publics Vaud ", organisé par le Département des infrastructures. Cinq autres communes reçoivent une mention : Assens, Denges, Gingins, Ste-Croix (L'Auberson) et St-Sulpice. C'est la première fois que ce prix est attribué ; le thème de cette année est le réaménagement des rues des villages.

Le gouvernement vaudois s'est engagé à promouvoir l'aménagement d'espaces publics de qualité et à sensibiliser les communes et ses propres services à cette nouvelle approche. En 1996, il adoptait la " charte des espaces publics - qualité de vie et réseaux routiers : vers une politique de gestion intégrée ": il ne s'agit plus d'appliquer les normes routières de manière uniforme, mais plutôt d'élaborer des projets locaux, permettant de retrouver une qualité globale des espaces publics. La mise en ?uvre de cette politique dépend en grande partie des communes, qui sont responsables de l'aménagement des routes et de leurs abords dans les localités.

Dans le cadre du programme d'action 1999 de la politique des espaces publics, le Département des infrastructures a décidé d'attribuer, tous les deux ans, une distinction qui prime des réalisa-tions exemplaires d'espaces publics. Le prix est ouvert aux collectivités publiques qui ont un projet ou un ouvrage à présenter.

Le thème 1999 " Réaménagement des rues des villages " a intéressé 26 petites et moyennes communes qui ont déposé un dossier. La commission d'évaluation a attribué les distinctions sur la base d'une analyse des dossiers et de visites locales. Elle était composée de collaborateurs du Service des routes et du Service de l'aménagement du territoire, d'architectes et d'urbanistes indépendants, ainsi que d'une journaliste.

Les primes et mentions attribuées récompensent les réflexions et travaux qui vont dans le sens d'une meilleure intégration des divers usages de la route et de ses abords, d'une plus grande sécurité des usagers, d'une valorisation et d'un embellissement de ces espaces publics.

Les prix seront remis par le conseiller d'Etat Philippe Biéler, chef du Département des infrastructu-res, le 8 décembre prochain, dans le cadre d'un séminaire sur les espaces publics.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 novembre 1999

Bruno Marchand, président de la commission d'évaluation, architecte au Service de l'aménagement du terri-toire, 021/ 316 74 09. Pour en savoir plus sur la politique des espaces publics, consultez le site Internet du DINF (www.dinf.vd.ch, cliquez sur " Ro

Prix espace